

Voici les étapes obligatoires à suivre :

Portail étudiant (Le Cube)

Accueil

#1

Clique sur le lien suivant : [Portail étudiant \(Le Cube\)](#)

Assure-toi d'avoir ton nom d'utilisateur et mot de passe pour accéder à ton dossier étudiant. Ces informations t'ont été fournies avec ta lettre d'admission.

#2

Une fois branché au portail, clique sur **Inscription virtuelle du 4 au 21 août 2026**. Tu pourras compléter les étapes suivantes :

- Remplir ta fiche d'inscription:
 - Assure-toi d'avoir en main ton numéro d'assurance sociale (à des fins d'impôt).
- Téléverser tes documents tels que:
 - Preuve de parrainage (Travail sécuritaire, Anciens combattants, Autochtone, Ministère du Développement social, etc).

Étudiants internationaux

Passeport;
Visa;

Permis d'études ou preuve de soumission de la demande si la réponse n'a pas encore été reçue.

#3

Paye tes frais pour septembre 2026 en ligne en cliquant ici :

[Payez vos frais](#)

Étudiante et étudiant canadien : 4 092 \$	Session d'automne 2026	Session d'hiver 2027
Droits de scolarité ¹	1 831 \$	1 831 \$
Frais technologiques	165 \$	165 \$
Cotisation étudiante	50 \$	50 \$
Total	2 046 \$	2 046 \$
Dates de paiements ²	Le 11 septembre 2026	Le 8 janvier 2027

Étudiante et étudiant international : 10 988 \$	Session d'automne 2026	Session d'hiver 2027
Droits de scolarité ¹	5 129 \$	5 129 \$
Frais technologiques	165 \$	165 \$
Cotisation étudiante	50 \$	50 \$
Assurance maladie ³	300 \$	
Total	5 644 \$	5 344 \$
Dates de paiements ²	Le 11 septembre 2026	Le 8 janvier 2027

¹ Veuillez noter que le programme de Technologie du génie civil - général coop comporte des frais coop d'un montant de **540 \$ (10 sem.) par année collégiale pour les étudiantes et les étudiants canadiens** et de **1 500 \$ (10 sem.) pour les étudiantes et les étudiants internationaux**. Le programme de Techniques de charpenterie coop, comporte un frais coop de 810 \$ (15 sem.) pour la population canadienne et 2 250 \$ (15 sem.) pour la population internationale.

² Un frais de retard sera appliqué à tous les comptes ayant une somme due après ces dates.

³ Veuillez prendre note que si vous n'êtes pas admissible à l'assurance-maladie du Nouveau-Brunswick, des frais supplémentaires de **924 \$ s'ajouteront à votre couverture d'assurance pour un total de 1 224 \$ par année collégiale**.

Pour connaître les coûts approximatifs de vos manuels, équipements et uniformes, veuillez consulter les coûts approximatifs manuel, etc. qui se trouve sur le Portail étudiant (Le Cube)